



République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2007/73/ 0000708

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1)

JEBBS EXPRESS SARL

7, RUE POUDEL LE PETIT BOIS
31140 SAINT LOUP CAMMAS

n° SIREN 432429249

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 6 tonnes de poids maximum autorisé ou 3,5 tonnes de charges utile autorisée, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 04/10/2007 au 03/10/2012

Délivrée à TOULOUSE(FRANCE)

le 26/09/2007

(2)

Pour le Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Pour le Directeur Régional de l'Équipement
et par délégation
L'adjoint au Chef de la Division Transports Routiers

Olivier CALVET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.